



ARLD
association romande
des logopédistes diplômés

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES du 5 novembre 2016

Présents

Barblan Léo, Ghielmetti Michela, Liegme Fanny, Brissat Annika, Waselle Solange, Lavanchy Daniela, Christe Eloise, Favre Anais, Favre Typhelle, Claeysens Amandine, Provot Marie-Noëlle, Constantin Valérie, Triponez-Dayer Géraldine, Enrico Isabelle, Kohler Fabienne, Boffard Emilie, Moine Sylvie, Deléamont Elodie, Kritzinger Cyril, Barras Jenny, Franz Stéphanie, Cattin Maude, Waelti Gabrielle, Allaz Géraldine, Masur Luu Christelle, Flückiger Pagliotti Romaine, Bloch Danielle, Nicoulin Jean-Luc, Blarel Anne, Schwimm Lang Carine, Tlili-Hunziker Catherine, Pitteloud Joëlle, Richoz Catherine, Petitfrère Thomas, Rickenmann Laure

Direction de l'Assemblée des délégués : Laure Rickenmann
Procès-verbal : Marianne Bornand

1. Mot d'introduction

Au nom du Comité directeur, Laure Rickenmann a le plaisir d'annoncer l'ouverture de l'Assemblée des délégués.

Dans l'ordre du jour, un point relatif au code de déontologie est ajouté.
A l'unanimité l'ordre du jour est accepté. La présidente rappelle que selon les statuts, seuls les délégués et les porte-paroles peuvent voter.

2. PV de la séance extraordinaire du 4 juin 2016

Le PV de la séance extraordinaire du 4 juin 2016 est accepté à l'unanimité en souhaitant toutefois un prochain PV raccourci et relu attentivement.

3. Rapport d'activité du Comité directeur

La parole est donnée à Thomas Petitfrère qui assure la relation avec les universités.

Deux rencontres avec les représentants-es des universités de Genève et de Neuchâtel en décembre 2015 et avril 2016 ont eu lieu. Plusieurs projets ont été évoqués dans le sens d'une meilleure collaboration et d'un meilleur échange d'informations. L'idée d'une plateforme Internet commune a été abordée, mais le projet sera repris en 2017 par le nouveau chef de projet.

En ce qui concerne la formation pratique, il n'y a que peu de places de stages en clinique. L'Uni doit s'investir davantage et concrétiser une collaboration. Une discussion prolongée aura lieu l'année prochaine.

Formation continue : Le calendrier des formations proposées pour 2017 a été déposé sur les tables et va aussi figurer sur Intranet. Les formations répondent à un besoin puisqu'elles sont rapidement complètes ; de surcroît les feedbacks sont largement positifs. En 2017, les thèmes suivants sont proposés : aphasie en janvier et début d'un cycle dyscalculie en juin. La nouvelle chargée de projet mettra sur pieds des cours à reconduire régulièrement.

Laure Rickenmann poursuit le rapport du comité directeur :

Indépendamment des 13 séances du CD pour les affaires courantes, les membres du CD ont été très occupés durant cette année. En novembre 2015, le Comité directeur était inquiet et conscient qu'une réorganisation était absolument nécessaire. Les recommandations de la commission d'évaluation des structures allaient également dans ce sens. L'annonce du départ de Michelle Kaufmann-Meyer, active depuis de nombreuses années, a contribué à la réflexion d'une réorganisation.

La mise au concours d'un ou d'une secrétaire général -e a eu beaucoup de succès et le CD a auditionné 11 candidats.

En mai, le choix s'est porté sur Joëlle Pitteloud dont l'activité a débuté avec effet immédiat à faible pourcentage et l'entrée en fonction officielle c'est fait le 1er septembre 2016.

D'emblée, Joëlle s'est montrée enthousiaste et désireuse de se mettre au courant très rapidement. Tout le monde est ravi, rassuré et plein d'espoir.

En juin, les délégués ont ciblé leur réflexion sur les modifications des statuts : le rôle de référence à la profession (chargé de projet), le retour de la tête de l'ARLD auprès des cantons et sur la présence de l'ARLD auprès d'associations professionnelles et politiques. Une ligne de conduite se profile.

La recherche de candidat pour le poste de chargé de projet au printemps n'ayant pas abouti, le CD a relancé les recherches, en collaboration avec Joëlle et a pu finaliser récemment l'engagement d'une logopédiste.

En ce qui concerne le comité stratégique, le comité directeur espérait trouver 3 personnes prêtes à s'engager. Grande satisfaction de savoir que sept personnes se sont proposées. Cinq seulement seront élues et leur nom sera communiqué à la suite d'un vote.

Laure Rickenmann rappelle que les objectifs de ce comité stratégique seront de défendre ainsi que promouvoir la profession en restant proche des réalités et en cherchant à avoir une vision future de l'avenir de la profession.

4. Présentation du travail du Secrétariat Général et du programme annuel

Joëlle Pitteloud salue l'assemblée et indique qu'elle est heureuse de travailler pour l'ARLD. Les défis qui l'attendent, sont importants et passionnants.

Pour illustrer son début d'activité, elle utilise une image représentant une personne debout sur un fil en équilibre côté d'une multitude d'autres fils entremêlés, c'est ainsi qu'elle a pris ses fonctions et qu'elle a à cœur de dénouer ces nœuds grâce à son énergie et l'appui de tous.

Elle présente ses tâches pour 2017 via une présentation Powerpoint qui sera annexée au PV et mise sur Intranet. Les tâches peuvent être regroupés en 6 axes soit :

Organisation : fonctionnement et optimisation du secrétariat général et support pour le comité stratégique

Communication : vers l'interne et l'externe via la mise en réseau des membres et une meilleure connaissance de la profession auprès du public et des politiques

Documentation : élaboration de documents et notamment de données chiffrées servant au travail politique, à la pratique professionnelle et à la communication

Travail politique : amélioration de la position sociale, économique, juridique des logopédistes

Formation : organisation de formations liées à la pratique

Groupes de travail : suivi et output

Joëlle Pitteloud annonce la nomination d'une nouvelle cheffe de projet en la personne de Catherine Tlili-Hunziker qui œuvrera à 30% dès le 1er janvier 2017.

5. Présentation des structures ARLD

Les points ont déjà été discutés longuement, soit lors de l'AD extraordinaire du mois de juin, soit lors des AG cantonales. Il n'y a pas de questions.

6. Modification des statuts Vote

Les statuts ont été adaptés aux nouvelles structures. Laure Rickenmann présente brièvement les modifications essentielles.

Les nouveaux statuts sont acceptés à l'unanimité

7. Code de déontologie : présentation, discussion et vote

Le code de déontologie est présenté par Solange Wasselle. Quelques remarques ont été déposées lors de certaines Assemblées générales cantonales, notamment sur le code de référence, le rôle des stagiaires ainsi que quelques propositions de modifications de formulation. La commission de déontologie va faire ces légères adaptations.

Le code de déontologie est accepté à l'unanimité.

8. Présentation de la nouvelle représentante au CPLOL

Catherine Tlili-Hunziker est déléguée au CPLOL. Elle explique le fonctionnement de cette organisation qui regroupe 30 pays et 33 associations professionnelles. Le CPLOL fêtera ses 30 ans en 2018.

De manière générale, il y a deux représentants par pays, la Suisse en compte 4 puisqu'il y en a 2 pour l'ARLD (Catherine et Sylvie Moine) et 2 pour la DLV (Ivana Chatton et Catherine Emmenegger).

Un de ses objectifs est d'harmoniser la formation au niveau européen par une directive uniforme et dans le sens d'un master. Une mention particulière concerne le niveau de langue qui est un critère de qualification à part entière pour pouvoir pratiquer.

Sylvie intervient dans la commission "pratique professionnelle" et Catherine dans la commission "formation".

Une prise de position a été adoptée par le CPLOL sur la situation actuelle des migrants en Europe en apportant son soutien à toutes sortes d'actions visant à aider ces populations en mouvement au niveau de la communication et de l'apprentissage linguistique. Un groupe de travail se penche sur le profil professionnel.

Deux dates sont à retenir :

- 6 mars 2017, journée européenne de la logopédie sur le thème des troubles de la déglutition. Le slogan sera « eat safe and taste life ».
- 10-12 mai 2018, 10ème congrès européen en orthophonie du CPLOL à Cascais-Estoril au Portugal. 295.- Euros pour les membres des associations professionnelles comme l'ARLD (ouverture des inscriptions en septembre 2017).

Pour de plus amples informations : site internet cplol.ue

9. Finances

Les comptes et le budget ont été envoyés au préalable aux participants-es.

Jean-Luc Nicoulin, membre de la ComFin (commission des finances) présente les comptes 2015 sur la base du rapport de la fiduciaire (Fidaco). Celui-ci est à disposition des délégués à l'entrée.

Les comptes sont adoptés à l'unanimité.

Le budget 2017 est également présenté par Jean-Luc Nicoulin qui explique notamment l'augmentation de la masse salariale.

Le budget est adopté à l'unanimité.

10. Élection des membres de la Comfi

Jean-Luc Nicoulin et Sandrine Bricheux sont remerciés et par acclamation, reconduits dans leur mandat.

11. Élection des membres du comité stratégique

Remerciements des porte-paroles des sections aux membres du comité directeur pour leur engagement, leur investissement, leur soutien, leur travail et les résultats obtenus sous leur direction.

Sept candidates se présentent comme membres du comité stratégique.

Après lecture des CV, lettres de motivation et présentation des candidates présentes, les bulletins de vote sont distribués et complétés.

Sont élues :

Céline Béguin (VD), et Eloïse Christ (VD), Anaïs Favre (NE), Emilie Godlin (NE) et Sylvie Moine (FR)

Laure Rickenmann remercie toutes les candidates pour leur participation et leur grande valeur et indique que les deux autres personnes non élues pourront se tenir à disposition de l'Association.

12. Paroles données aux différents représentants-es

a. Porte-paroles des cantons

Jura : une logopédiste venant du Portugal a été engagée par le canton, elle est cependant moins payée, qu'en est-il dans les autres cantons ?

Fribourg : les logopédistes suisses-allemandes étant en possession d'un bachelor, sont moins payés que les logopédistes francophones titulaires d'un master. Leur salaire augmente au fur et à mesure que les années d'activités se passent et au bout de quelques années, les salaires sont identiques (expérience valorisée pour les Alémaniques)

Vaud : si un logopédiste au bénéfice d'un bachelor est engagé, la personne doit compléter sa formation pour obtenir un master.

Il ressort de ces exemples qu'il faut continuer à défendre et harmoniser la profession.

b. Commission de déontologie

Cf point 6

La Commission de déontologie a toujours été vue comme prescripteur de sanctions, tel un juge, alors qu'elle a un rôle de régulateur. Il est important de « faire passer le message ».

c. Commission Langage et pratiques

5 membres à la rédaction. Il s'agit de lecture, de réflexions sur des articles et de publication de deux numéros dont un sujet relatif aux enfants. Il faut être proche des cliniciens.

d. CPLOL : voir point 6

13. Divers

Bibliothèque de Fribourg : rappel qu'il existe un abonnement financé et conclu par l'ARLD et la bibliothèque de Fribourg, qui permet la commande et l'utilisation de celle-ci par les membres de l'ARLD.

Laure Rickenmann clôt la séance